

CARRELAGE APPLIQUÉ SUR LIT DE MORTIER SUR MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION - INTÉRIEURS SEULEMENT

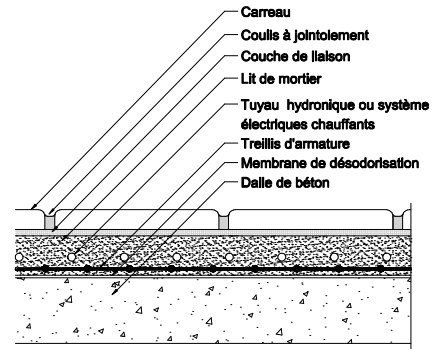
309F-2016-2017

SUPPORTS ADÉQUATS

- Les systèmes de plancher de béton sur lesquels seront installés les carrelages doivent être conformes au Code national du bâtiment 2015 et aux règlements locaux en vigueur pour les bâtiments, en tenant compte des charges inertes et dynamiques totales anticipées.

MATÉRIAUX

- CARREAU
- MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION - pellicule de polyéthylène de 0,15 mm (6 mils) d'épaisseur (en option- feutre bitumé 15lbs)
- TREILLIS D'ARMATURE - Filet de fils métalliques galvanisés soudés / ou treillis d'armature à carreaux de 51 mm x 51 mm x 1,6 mm galvanisé (ASTM A82, ASTM A185)
- COUCHE DE LIAISON - barbotine de ciment sur lit mortier frais ou ciment-colle ordinaire (norme minimale acceptable ANSI A118,1 ou ISO13007-C1) ou ciment-colle au latex (norme minimale applicable ANSI A118,4 ou ISO13007- C2) ou mortier d'émulsion époxydique modifiée (norme minimale applicable ANSI A118,8) sur lit de mortier ayant mûri au moins 24 heures, ou mortier d'encollage époxyde à 100% de solides (norme minimale applicable ANSI A118,3 ou ISO13007- R2) sur lit de mortier ayant mûri au moins 7 jours
- COULIS – Coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118,6 ou ISO13007-CG1), coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118,3 ou ISO13007- RG) ou coulis prêt à l'emploi.



INSTALLATION

- Maintenir une épaisseur minimum de 16 mm de mortier sous le treillis d'armature. Poser le lit de mortier selon l'épaisseur nécessaire (Se référer à la section « Spécifications » du présent manuel, rubrique « Mélanges », article 2,8,2,5). La tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 6 mm sur 3 000 mm, ou 2 mm sur 300 mm, Pour les carreaux de plus grand format, dont l'un des côtés mesure 380 mm ou plus, la tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 3 mm sur 3 000 mm. Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Employer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 80 % avec les carreaux appliqués à dans les endroits de sollicitation intense ou de 80 % minimum pour les endroits à sollicitation légère. Bien répartir le contact afin de pourvoir un appui complet. Sur un lit de mortier frais, tapoter les carrelages lors de la mise en place. Dans le cas des ciments-colles, faire glisser légèrement les carreaux en va-et-vient. Lorsqu'il s'agit de mosaïques, les tapoter une fois placées pour bien les sécuriser. Laisser murir la couche d'adhérence. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Suivre les directives des fabricants.
- L'épaisseur minimale du lit de mortier doit être de 51 mm.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Un additif au latex est recommandé en substitution à l'eau pour une couche d'adhérence à base de ciment ordinaire et peut être aussi utilisé pour modifier le lit de mortier.
- Dans les endroits nécessitant une résistance aux agents chimiques, un mortier et/ou coulis époxydique à 100 % de solides devraient être employés.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au Détail 301MJ-2016-2017
- Se référer aux notes concernant les membranes de pontage des fissures et au détail 311 F-2016-2017 - C.